

Le MONOXYDE DE CARBONE et les *chariots élévateurs au propane*



Vérification et ajustement des gaz d'échappement

Les ajustements sont effectués à l'aide d'un instrument 4 gaz, certifié au minimum Bar 90 afin de permettre de vérifier les valeurs cibles recommandées par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et

sécurité du travail (IRSST) pour le monoxyde de carbone (CO), l'oxygène (O₂), les hydrocarbures (HC) et le dioxyde de carbone (CO₂).

Les valeurs cibles recommandées par l'IRSST pour les ajustements sont :

- CO: 0,4 à 0,8 % au ralenti
0,5 à 0,8 % à haut régime

Mise en garde:

- Si la concentration de CO est inférieure à cette recommandation, on peut s'attendre à une augmentation indésirable de la concentration des oxydes d'azote.
- Pour un véhicule récent (2001 et plus) muni de la nouvelle technologie, cet écart de concentrations pourrait être de 0,1-0,8 %. De plus, l'analyse des gaz de combustion en vitesse de croisière (haut régime) n'est pas nécessaire pour ces véhicules.

- O₂: 0,8 - 2,0 %
- HC: moins de 200 ppm¹, si exprimé en hexane
moins de 400 ppm, si exprimé en propane
- CO₂: égales ou supérieures à 11 %



Pour d'autres informations, consulter :

<http://www.santeautravail.qc.ca/>

¹ ppm = parties de gaz par million de parties d'air contaminé par volume mesuré.